

**REPUBLIQUE DE GUINEE**

*Travail – Justice – Solidarité*



**PROGRAMME E-PARLEMENT POUR LADIGITALISATION ET LA  
MODERNISATION DE L'ASSEMBLEE NATIONALE DE GUINEE**

**RAPPORT**

**N° ...../AN/2020**

**POUR**

**L'INTEGRATION DU MINI RESEAU AU RESEAU FEDERATEUR  
DE L'ASSEMBLEE NATIONALE**

## **Système de communication intégrée**

L'Assemblée Nationale de Guinée se propose la mise en place d'une infrastructure de réseau local dans les locaux de son siège actuel, d'une part et d'autre part, la mise en place d'une infrastructure pour la fourniture d'une capacité Internet suffisante qui couvre les besoins des utilisateurs connectés au réseau.

Cela consiste à la mise en place d'un système de câblage structuré de classe E basé sur les principes de la norme internationale **ISO/IEC 11801** et les **recommandations du standard ANSI/TIA/EIA-568-B- 2.1 pour la catégorie 6.**

Au cours des travaux d'intégration, nous avons constaté quelques anomalies de fonctionnement entre le mini réseau existant et le réseau fédérateur nouvellement construit.

Afin d'éviter le dysfonctionnement de mise en service en cours de finalisation et pour palier la topologie par cascade déjà installé et déconnecté par faute de compatibilité (raccordement d'un câble en cuivre UTP catégorie 6 Blindé entre le mini réseau LAN-Intranet en service chez le président de l'Assemblée Nationale), construit par l'entreprise Mocatech à un Switch secondaire du réseau LAN-Intranet global, construit par CONDELA\_BPT.

Après plusieurs entretiens sur la possibilité d'assurer une intégration efficace et durable, le comité E-Parlement a validé une proposition de l'entreprise CONDELA\_BPT sollicitant l'acquisition de matériels techniques supplémentaire qui facilitera après installation la transmission correcte des données sur l'ensemble de réseau LAN-Intranet de l'Assemblée Nationale de Guinée.

Entre autres les équipements additifs doivent être fournis, installés et configurés sous la coordination de l'entreprise CONDELA\_BPT.

Ces équipements supplémentaires sont :

Trois cent mètre (300 m) de Fibre Optique FO 6 Brins Multimode

Un (1) Switch de 24 Ports Poe

Un (1) Tiroir Optique (ODF) de 12 Ports

Cinq (5) de Gaines de Protection Flexible

Deux (2) Module SFP 1 Gigabit

Quatre (4) Jarretières optiques SC-LC (Paire)

Soit un coût de Quarante Millions Cinq Cent Mille Francs Guinéens (40 500 000)

Par conséquent, la mise en place de ces équipements servira d'intermédiaire entre les deux réseaux et favorisera une bonne communication entre tous les équipements actifs répondant aux standards.

Quelques avantages du fonctionnement:

- 1- Bande passante extrêmement élevée ;
- 2- Faible perte de signal ;
- 3- Transmission sécurisée ;
- 4- Compatible avec la technologie numérique ;
- 5- Capable de transporter un grand nombre de signaux.

**Consultants**